



## **AVIS D'INFRUCTUOSITÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'université de Saida déclare l'infructuosité de la consultation n°03/U.S/2018 affichée en date du 15/04/2018 relative à l'entretien de l'université de saida chapitre 21/18 article 03 (budget de fonctionnement exercice 2018) .

**Motif :** Le montant proposé par l'unique soumissionnaire dépasse le montant alloué à cette opération .

13 MAI 2018

Saida ,le.....

**Le Recteur**

